

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouébec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services professionnels en informatique - division EL Terrasses de la Chaudière 4th Floo 10 Wellington Street Gatineau Ouébec K1A 0S5

Title - Sujet Enterprise Resource	e Planning (ERP)			
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
E60ZR-202994/B		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
20202994		2021-09-24		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$EL-629-39889				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
629el.E60ZR-202994				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT				
on - le 2021-10-05 Heure Avancée de l'Est HAE				
F.O.B F.A.B				
Plant-Usine:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Morin, Sylvie			629el	
Telephone No N° de téléphone			No N° de FAX	
(613) 859-0761 ()		()	-	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to s (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	signer au nom du fournisseur/
Signature	Date



Sollicitation No. - N° de l'invitation E60ZR-202994/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client E60ZR-202994

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier 629elE E60ZR-202994 Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 004 apportée à la demande de propositions (DP) vise à répondre aux questions de Soumissionnaires.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 14

Comme la présente demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions précédente numéro E60ZR-202994/A datée du 26 avril 2021, avec une date de clôture le 14 juin 2021 à 14 h, heure avancée de l'Est (HAE), veuillez confirmer que les approbations précédentes obtenues par nos clients cités en référence concernant les heures facturables selon les critères O2 et C1 peuvent être utilisées dans notre réponse à la DP en question, à condition que toutes les heures facturables pour chaque catégorie de ressources entrent dans la période de cinq ans indiquée et actuelle et qu'elles n'ont pas changé depuis notre dernière soumission. Le fait de demander aux clients d'approuver une deuxième fois exactement les mêmes renseignements sans apporter de changements créerait de la confusion pour le client et entraînerait des retards inutiles dans la réponse à cette demande de soumissions.

Réponse 14

Selon le critère obligatoire O2, il n'est pas nécessaire de fournir une lettre ou une confirmation par courriel du client. Pour que sa soumission soit prise en considération, le soumissionnaire doit démontrer qu'il se conforme à toutes les exigences du critère obligatoire O2.

Question 15

Veuillez vous reporter au tableau de réponse des soumissionnaires à la section O.1 – Expérience de l'entreprise (appendice A de la pièce jointe 2). Veuillez confirmer qu'à la section 3, « Renseignements sur les ressources », les responsabilités de la ressource renvoient à la catégorie de personnel et non à chaque personne affectée au contrat, car cette tâche serait très importante et nécessiterait un effort superflu de la part du client aux fins d'examen ou d'approbation.

Réponse 15:

Pour que sa soumission soit prise en considération, le soumissionnaire doit démontrer qu'il se conforme à toutes les exigences du critère O1, conformément au modèle fourni. Cela comprend la description précise des responsabilités de la ressource et résultats atteints en matière de soutien au développement¹ et de soutien opérationnel² dans le cadre des services professionnels en informatique.

¹Le développement est défini comme étant l'utilisation systématique de connaissances techniques et commerciales pour satisfaire à des objectifs ou des besoins opérationnels précis.

² Le soutien opérationnel est défini comme étant le soutien et la maintenance en lien avec la technologie sous-jacente de service; la création et la tenue à jour de la documentation technique, et la participer aux examens d'analyse des causes profondes, le cas échéant.

Sollicitation No. - N° de l'invitation E60ZR-202994/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client E60ZR-202994

Amd. No. - N° de la modif. 004

File No. - N° du dossier 629elE E60ZR-202994 Buyer ID - Id de l'acheteur 629el

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question 16

Exigence O1: Une référence (1) doit porter sur la mise en œuvre ou la maintenance d'un système PRE PeopleSoft HCM (RH). La seconde doit concerner la mise en œuvre ou la maintenance d'un système PRE PeopleSoft HCM (RH ou rémunération).

L'État peut-il reconnaître que si le soumissionnaire est en mesure de répondre aux deux exigences avec une seule référence contractuelle, il sera accepté comme satisfaisant aux critères et une deuxième référence ne sera pas requise?

Par exemple : Une référence de contrat répondant à tous les critères demandés concerne la mise en œuvre et la maintenance d'un système PRE PeopleSoft HCM (RH) <u>et</u> un système PRE PeopleSoft HCM (rémunération) et est évaluée à plus de 1 M\$, une deuxième référence n'est donc pas requise.

Réponse 16

L'exigence demeure inchangée. Le soumissionnaire doit respecter toutes les exigences obligatoires du critère O1, ce qui inclus de fournir deux contrats.

Question 17

Pièce jointe 2 – Volet de travail 1: Les exigences obligatoires et cotées sont un équilibre entre l'expérience du soumissionnaire en matière de PeopleSoft (O1, C2 et C3) et son expérience en matière de prestation de services professionnels en informatique fournissant toutes les catégories et tous les niveaux de ressources énumérés (O2 et C1).

L'exigence O2/C1 permet aux soumissionnaires d'utiliser des contrats provenant de n'importe quel nombre de sources (gouvernement du Canada, secteur privé, gouvernement du Canada SPICT ou autre) pour démontrer les jours facturables. Bien que certains de ces contrats n'utilisent pas exactement la même convention de désignation des catégories de ressources que l'exigence O2/C1, ils impliquent tous l'exécution des tâches identifiées pour chacune des catégories et des niveaux de ressources énumérés. Afin d'évaluer de manière égale les jours facturables provenant des différentes sources contractuelles, l'État peut-il confirmer que les soumissionnaires peuvent utiliser les jours facturables provenant d'un contrat comprenant les mêmes tâches que les catégories de ressources incluses dans O2/C1, quelle que soit la convention d'appellation des catégories de ressources utilisée dans le contrat.

Réponse 17

Le Canada n'est pas intéressé à évaluer les ressources à la clôture de la demande de soumissions, mais plutôt la capacité du soumissionnaire à fournir les ressources requises au critère O2. Aucune correspondance n'est requise dans le cadre de la présente DP.

Pour satisfaire au critère O2, le soumissionnaire doit utiliser des contrats avec les mêmes catégories de ressources et le niveau connexe indiqués dans le critère.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.